



Compte-rendu du conseil d'école du 7 Avril 2011  
Ecole d'Archamps

**Présents :**

- M<sup>me</sup> M-F. POMERIS, Directrice, présidente du conseil d'école
- M<sup>me</sup> C. BOTTE, enseignante
- M<sup>me</sup> D. CAMBOURNAC, enseignante
- M<sup>me</sup> J. DEYERMENDJIAN, enseignante
- M<sup>me</sup> J. FORAIN, enseignante
- M<sup>me</sup> K. PONCET, enseignante
- M<sup>me</sup> L. RICHARD, enseignante
- M<sup>me</sup> C. VESIN, enseignante
  
- M<sup>r</sup> B. JOUVENOZ, Maire
- M<sup>r</sup> JC.MAILLOT, maire adjoint
- M<sup>me</sup> M. CONVERS conseillère municipale
- M<sup>me</sup> M. LANCHE, conseillère municipale
  
- M<sup>me</sup> C. BERGOIN JALLAT, Parent d'élève délégué
- M<sup>me</sup> M. DOMENJOU, Parent d'élève délégué
- M<sup>r</sup> R. EL ANDALOUSSI, Parent d'élève délégué
- M<sup>me</sup> L. GUIGAL DUMPS, Parent d'élève délégué
- M<sup>r</sup> I. MAIOLO, Parent d'élève délégué
- M<sup>r</sup> O. PIERRARD, Parent d'élève délégué
- M<sup>me</sup> L. PROU, Parent d'élève délégué
- M<sup>me</sup> G. REINE-BONNAVENTURE, Parent d'élève délégué
- M<sup>me</sup> A. RIESEN, Parent d'élève délégué
- M<sup>me</sup> F. TCHOULFAYAN, Parent d'élève délégué
- M<sup>me</sup> A. TIZON, Parent d'élève délégué

**Excusées :**

- M<sup>me</sup> BESSON, IEN de la circonscription de St Julien-Genevois.
- M<sup>me</sup> C.COBLANCE, conseillère municipale
- M<sup>me</sup> C-L. SIMEONI, conseillère municipale
- M<sup>me</sup> S. CHAPPAZ, enseignante
- M<sup>me</sup> C. VESIN, enseignante
- M<sup>me</sup> M. ANTONINI, Parent d'élève délégué
- M<sup>me</sup> M. PEREZ, Parent d'élève délégué
- M<sup>me</sup> A-M. VADOT, Parent d'élève délégué

## **1. Prévision des effectifs pour la rentrée 2011/2012 (à ce jour) :**

41 pré-inscriptions en PS  
38 MS  
33 GS

22 CP  
31 CE1  
20 CE2  
28 CM1  
21 CM2

Soit un total de 112 enfants en maternelle et 122 enfants en primaire.

Mme L'Inspectrice a confirmé ce jour à Mme Poméris l'ouverture d'une 9<sup>ème</sup> classe pour la prochaine rentrée.

La Mairie étudie actuellement plusieurs propositions pour l'aménagement de locaux provisoires en attendant la construction d'une nouvelle école.

Une nouvelle école devrait voir le jour pour la rentrée 2014. La Mairie travaille sur un projet.

## **2. Accueil des futurs enfants de petites sections :**

Les parents des petites sections seront reçus le vendredi 27 mai à 18 heures dans les locaux de la maternelle pour une réunion d'information générale dans un premier temps puis une réunion avec les instituteurs dans un second temps.

## **3. Equipement de l'école :**

Il va falloir prévoir l'équipement de la nouvelle salle de classe.  
Il faudra prévoir un point d'eau dans cette salle.

En raison du nombre important d'enfants prévus en PS, il faudra prévoir l'achat de lits supplémentaires.

Mme Poméris demande à la Mairie l'achat d'un photocopieur couleur ainsi que d'un appareil photo numérique (point déjà abordé au conseil du premier trimestre).

Le personnel enseignant demande l'installation de revêtement en liège dans le hall de l'école pour permettre d'accrocher des dessins.

## **4. Livrets scolaires :**

Tous les enfants ont un livret scolaire de la Petite Section au CM2.

Ce livret scolaire regroupe les résultats scolaires ainsi que le diplôme de la sécurité routière et le diplôme de piscine.

Les livrets sont conservés par l'école au moment du départ vers le collège.

#### **5. Budget :**

Le budget devrait être voté le 19 avril par la Mairie. Mme Poméris demande une augmentation en raison du nombre d'enfants croissant.

#### **6. Equipement informatique :**

L'accès internet ne fonctionne pas dans toutes les salles.  
Les ordinateurs ne sont pas branchés en réseau et par conséquent, ils ne sont pas reliés aux imprimantes.

Les enseignants ne peuvent donc pas imprimer les exercices faits par les élèves.

Côté primaire, il n'est pas possible d'imprimer sur l'imprimante couleur.  
Côté maternelle, l'imprimante laser fonctionne mais il faudrait une imprimante couleur.

Toutes les classes (PS au CM2) doivent aller sur les ordinateurs, c'est une partie intégrante des programmes scolaires.

Aujourd'hui, le programme (au niveau informatique) n'est pas assuré par manque de moyens.

#### **7. Coopérative scolaire :**

Plusieurs actions menées depuis le début de l'année scolaire :

- vente du jus de pommes
- marché de Noël
- plantation de tulipes en face de l'école. Merci à la Mairie qui a offert le gouter ce jour-là aux enfants concernés.

#### **8. Activités :**

- piscine au Cycle 2 : Les classes de Sophie Chappaz et Delphine Cambournac se sont rendues à la piscine de février à avril et les classes de Claire Botte et Julie Forrain vont s'y rendre d'avril à juin.

Les enfants reçoivent un document qui valide leurs acquis. Ce document est mis dans le livret scolaire.

- Ski de fond : une seule sortie a eu lieu en raison du manque de neige. Les enfants se sont beaucoup amusés mais il n'était pas possible de faire du ski de fond.

- Ecole et cinéma : les enfants ont fait deux sorties : Giburo et Gauchu le violoniste. Une prochaine sortie est prévue le 21 avril.

- les Olympiades de Collonges auront lieu le 27 mai. 3 classes y participeront (Classes de Claire, de Julie et de Mme Poméris)

- Visite du Collège prévue le 17 mai : les parents devront emmener les enfants au collège à 8h30 et les rechercher à 16h30.

- Défi lecture le 6 juin au Collège pour les CM2.
- la photo de classe aura lieu le 19 mai.
- les GS et CP feront une sortie à la Maison du Salève le 7 juin : les enfants feront une rando le matin et des ateliers l'après-midi.
- Les classes de Maternelle iront à la Ferme de Chosal à Copponex le 9 mai.
- Les classes de Maternelle iront visiter un zoo, la date n'est pas encore fixée.
- Classe de Karine (PS/MS) : des intervenants viennent dans la classe de Karine pour un projet cinéma.
- les enfants de l'école élémentaire iront au Parc du Merlet aux Houches au cours du dernier trimestre.
- fête de l'école : elle devrait avoir lieu le 18 juin mais le Maire informe que la salle des fêtes n'est pas disponible en raison des travaux. Un autre lieu doit être trouvé.

9. **Questions des parents** : toutes les remarques des parents ont été remontées même si elles ne font pas l'objet d'une réponse

- Ecole :

- Compte-rendus des conseils d'école : comment se fait le retour aux parents ?

Le CR sera publié sur le site de la Mairie d'Archamps.

- Surveillance pendant les récréations : il semble que les maîtresses de l'école primaire ne restent pas dans la cours pendant les récréations, et en cas de problème il faut aller les chercher dans leur salle de pause.

Côté primaire : un roulement par deux se fait entre les enseignantes pour surveiller en permanence les enfants. Les enseignantes se trouvent à la porte.

Côté maternelle : les enseignantes se trouvent toutes dans la cours.

- Plusieurs retours de parents concernant l'annulation trop fréquente (apparemment quasiment tous les vendredis pour une classe) du sport : les raisons invoquées (au dire des élèves) semblent relever de la punition parfois, de la priorité accordée à d'autres matières d'autres fois.

Ce point relève de la pédagogie, les parents concernés doivent s'adresser aux enseignants.

- L'école devient trop petite : quelles solutions pour la rentrée prochaine ? les parents sont très inquiets, plusieurs retours sur ce sujet.

Point déjà abordé plus haut.

- Il faudrait agrandir le préau pour permettre à l'ensemble des enfants de se protéger du vent et de la pluie

Point déjà abordé plus haut.

- Surpopulations piétonne et automobile : quelles solutions ? la dépose rapide est saturée et le parking 'sauvage' obligé = danger !

Point déjà abordé plus haut.

- Mettre un panneau d'interdiction de s'arrêter devant l'entrée de l'école côté maternelle

Un panneau va être installé.

- La température à l'intérieur de l'école est très élevée, ce qui peut être à l'origine de refroidissements chez les enfants dès qu'ils sortent pendant les récréations.

Le chauffage a été réglé. Une entreprise fait actuellement un diagnostic chauffage de tous les bâtiments communaux.

- Organisation des classes : comment les classes seront-elles organisées (double niveau) ? y aura-t-il qu'une seule classe de cp ou deux cp ? les classes vont-elles rester les mêmes que cette année ? les parents peuvent-ils être informés avant les vacances d'été ?

L'organisation des classes est faite en concertation entre tous les enseignants. Les classes à double niveau sont obligatoires du fait de la structure de la population de l'école (Cf les effectifs cités plus hauts).

- Quel est l'intérêt de faire des classes à double niveau ?

Voir réponse ci-dessus

- Nous sommes très satisfaits de l'ensemble de la prise en charge et de la structure qui encadre notre fille.
- Les expositions proposées aux parents de maternelle sont magnifiques : bravo à l'équipe enseignante !
- La sortie 'chiens de traîneaux' a beaucoup plu aux enfants.
- Traitement des poux : les poux sont présents toute l'année. Un 'week-end traitement poux' est prévu le 15 mai. Une information va être diffusée aux parents.

- Cantine : Le sujet de la cantine ne devrait pas être abordé en Conseil d'école, les parents représentants vont fixer une date avec la Mairie pour discuter de ces points.

- Le personnel de cantine semble s'emporter de plus en plus souvent et utiliser un vocabulaire inapproprié.

Le personnel se fait agresser. Les effectifs sont chargés.

- Le prix de la cantine est de 4 à 7 euros en fonction du quotient familial, 90% des familles sont à 7 euros et 4 familles à 4 euros, à qui profite ce changement ??
- Conditions d'annulation des repas :
  - le non-paiement des repas en cas d'absence de l'enseignant
  - remboursement des repas sur présentation d'un certificat médical pour l'enfant

Impossible à mettre en place aujourd'hui. La gestion des plannings est déjà très lourde.

- peut-on prévoir un endroit pour permettre aux enfants qui déjeunent à la cantine de se mettre au chaud après le repas ?
- les repas sont très bons depuis le changement de fournisseur
- Qu'en est-il des discussions en cours au sujet des tarifs avec les parents représentants qui sont allés voir Mr Le Maire ?
- Un parent ne trouve pas normal de payer 7 euros le repas pour ses enfants alors qu'une nouvelle mairie est construite pour plus de 1 Mio grâce en partie au reversement par le Canton de Genève d'une somme de 700'000 euros en raison du nombre de frontaliers vivants à Archamps.

- Divers :

- Est-il possible d'ouvrir les toilettes de l'ancienne école de 16h30 à 18h, compte tenu du nombre d'enfants qui jouent au parc et qui font pipi dans la nature (les toilettes publiques ne semblent pas être entretenues) ?

La Maire se renseigne. Les enfants ne sont pas autorisés à se rendre aux toilettes dans l'école en dehors des heures scolaires.

**10. Rappel :**

Le prix de la garderie est de 3 euros/heure.

Le prix de l'étude est de 3 euros/heure.

Le prix de la cantine est de 4 à 7 euros par repas en fonction du quotient familial.